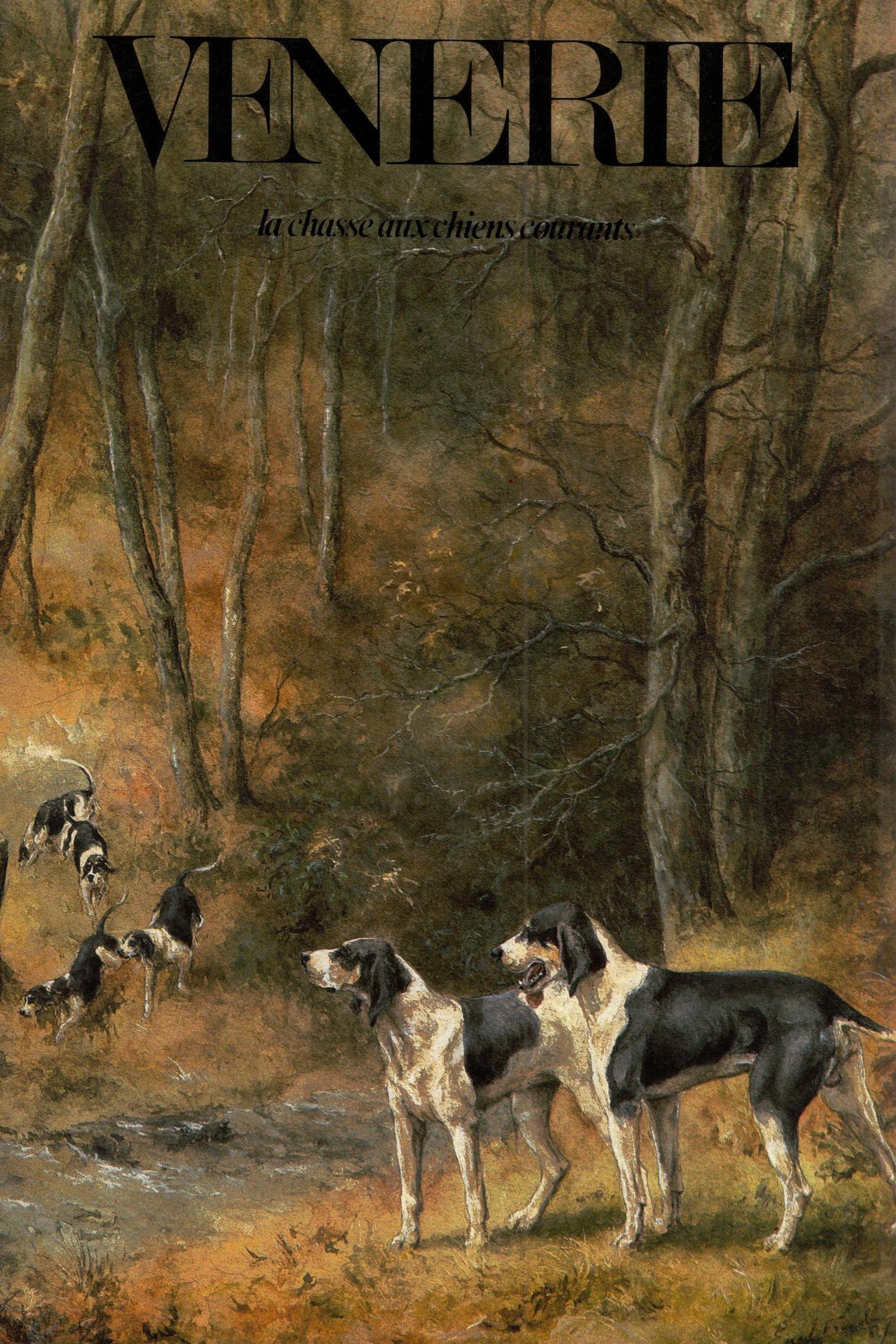
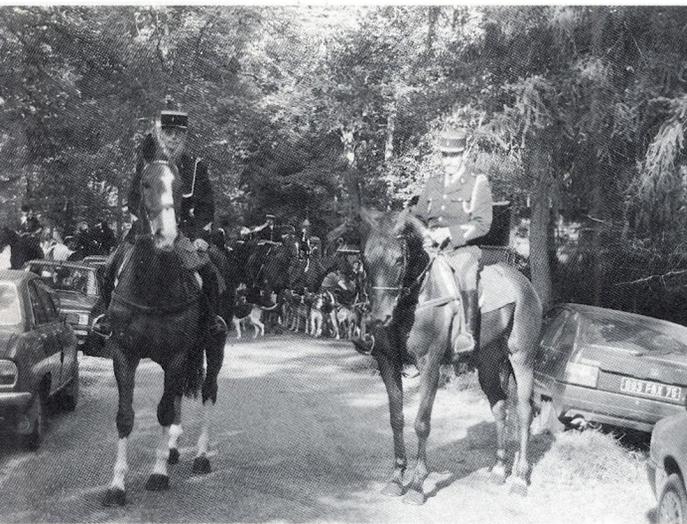


VENÉRIE

la chasse aux chiens courants





Départ d'un rendez-vous au Rallye Trois Forêts. (Photo : M.-D. Convert)

LE POSTE A CHEVAL DE SENLIS

Depuis plusieurs années un poste permanent à cheval de gendarmerie est installé à Senlis. Il se compose du fait du recrutement de gardes républicains à cheval de : un chef et trois gardes dont le rôle principal est la surveillance des forêts.

Il représente au sein de la compagnie de gendarmerie de Senlis, une brigade à part entière, dotée de chevaux, de gendarmes cavaliers, pour effectuer des missions ayant trait à tout ce qui touche la nature et en particulier la forêt, si chère aux veneurs.

La surveillance des massifs forestiers, des bois privés, la protection de ceux-ci sont les missions essentielles.

Bien qu'ayant un effectif restreint, sa compétence territoriale s'étend sur les deux compagnies de Senlis et de Chantilly dont les limites vont des départements du Val-d'Oise, de l'Aisne et de la Seine-et-Marne et pour la limite Nord à la forêt de Compiègne.

Leur rôle est de protéger les trois massifs forestiers représentant 14 470 hectares de forêts domaniales (Ermenonville et Halatte) et de domaines (Chantilly et Chaâlis). Leur présence est nécessaire et leurs interventions sont très efficaces.

En effet, la proximité de Paris et de sa banlieue qui arrivent au Sud de la Picardie, perturbent la tranquillité d'un secteur qui était paisible et sans histoires il n'y a pas si longtemps de cela !

Eduquer, renseigner ou si il y a lieu réprimer les infractions sont les soucis permanents de nos gendarmes cavaliers vis-à-vis des promeneurs, qui, par leur négligence ou par leur ignorance contribuent à détruire le patrimoine forestier. Ils découragent aussi par leur présence les auteurs de vol à la roulotte alors que les propriétaires des véhicules sont venus respirer le bon air de la forêt. Ils démantèlent des affaires de mœurs mais gardent de jour comme de nuit un œil très ouvert sur le braconnage. Ils travaillent en plein accord avec les agents de l'Office National des Forêts et les gardes de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise. Ils organisent des opérations en commun qui sont couronnées de succès, soit par l'aspect préventif ou répressif dans certains cas.

Ils ne se contentent pas seulement de toutes les activités ci-dessus mais sont également présents sur le terrain les jours de chasse à courre et le Rallye Trois Forêts est heureux de leur concours.

Ils ne sont pas là pour suivre la chasse mais pour faire respecter le code rural. Ils assurent aussi efficacement le passage des routes et la seule vue du képi suffit à faire ralentir les usagers de la route non concernés par la chasse, et dont certains appuient volontairement sur l'accélérateur.

Les massifs forestiers de Chantilly, Ermenonville et Halatte sont divisés de part en part par plusieurs routes nationales à grande circulation ainsi que par le passage de l'autoroute A1. La circulation y étant très dense, leur présence nous est donc nécessaire. Malheureusement ils ne peuvent être partout !

Après le passage de la chasse, d'une route à plus ou moins grande circulation, ils attendent un certain temps afin de protéger quelques chiens retardataires ou quelques cavaliers restés en arrière, mais pendant ce temps, la chasse perce et peut traverser une autre route, elle aussi, avec un trafic plus ou moins dense. Rallier n'est donc pas toujours évident pour eux car ils doivent ménager leur monture ne pouvant se permettre de relayer. Au cours d'une chasse, il est arrivé que l'animal d'attaque prenne son parti, débûche et change de forêt. Au dernier passage nos gendarmes étaient sur une départementale au Sud de Senlis où ils avaient assuré le passage de la chasse. L'équipage traversait deux nationales, plein Nord, mais il faut préciser que l'animal était en forlongé, qu'une vingtaine de chiens l'emmenaient quinze à vingt minutes derrière et que les veneurs, à mauvais vent, n'avaient pas entendu partir cette chasse. Au fur et à mesure, les suiveurs firent la liaison pour aider l'équipage et éviter des accidents, mais une autre nationale se profilait et alors que tout le monde tendait le dos... miracle, nous les vîmes arriver !... Nos gendarmes avaient rallié et rattrapé la tête de la chasse. C'était merveilleux, nous nous sentions soulagés. La chasse était belle, un parcours inhabituel. Les veneurs étaient aux chiens et les gendarmes pouvaient assurer le passage des routes, mais le cerf toujours en forlongé rusait beaucoup mettant ainsi les chiens en défaut ; défaut qui ne fut pas relevé.

Le travail du poste à cheval a certainement un côté bien agréable mais loin de tout repos, saison de chasse ou pas, et si certains moments présentent des avantages, d'autres ont bien des inconvénients.

En plus des surveillances effectuées de jour et de nuit, ils sont souvent appelés à intervenir à tout moment, notamment lors d'accident mettant en cause des véhicules avec des grands animaux.

Les postes permanents à cheval devraient s'accroître pour protéger la faune, la flore, la vénerie, la chasse à tir et... les amoureux de la nature.

Si les postes saisonniers ont leur utilité, les postes permanents sont de beaucoup supérieurs car ils permettent aux gendarmes, gardes républicains en poste, de connaître à fond leur territoire, les habitants des villes et surtout des campagnes, de se fondre à la vie rurale et forestière pour un meilleur rendement, une efficacité plus grande dans leurs fonctions. A son encontre, le poste saisonnier ne fait que passer, il dissuade sans doute par l'uniforme, mais son activité ne peut être aussi positive du fait du manque de connaissance du pays, de ses coutumes et de son environnement.

Pour le poste à cheval de Senlis, un grand « bravo Messieurs » et aussi un grand merci pour la protection de nos forêts et pour votre aide précieuse pendant les laisser-courre !

Sans vous, que ferions-nous maintenant que vous nous avez habitués à votre présence, à votre amabilité et à votre grande gentillesse !

Christiane Convert